

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

### Montant de la participation financière

Barème applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2025

#### Pour une personne seule :

Ressources mensuelles inférieures ou égales à 1012 €	<b>6.70 €</b>
Ressources mensuelles de 1013 € à 1213 €	<b>7.80 €</b>
Ressources mensuelles de 1214 € à 1684 €	<b>8.90 €</b>
Ressources mensuelles supérieures à 1685 €	<b>10 €</b>

#### Pour un couple :

Ressources mensuelles inférieures ou égales à 1571 €	<b>6.70 €</b>
Ressources mensuelles de 1572 € à 1802 €	<b>7.80 €</b>
Ressources mensuelles de 1803 € à 2001 €	<b>8.90 €</b>
Ressources mensuelles supérieures à 2002 €	<b>10 €</b>